



Procès Verbal du Conseil Scientifique de l'Université

Le 11 février 2010

Référence : CSU/01/2010

En l'an deux mille dix, le onze du mois de janvier, à quatorze heures s'est réuni le Conseil scientifique de l'université Ferhat Abbas de Sétif, sous la présidence de Mr le Recteur, le Professeur Chekib-Arslane BAKI.

Ordre du jour :

- 1) Etude et classement des candidatures aux bourses de formation à l'étranger « BAF,PNE »,
- 2) Restructuration de l'U.F.A.S,
- 3) Divers

1) Etude et classement des candidatures aux bourses de formation à l'étranger « BAF, PNE » :

Le C.S.U a décidé de désigner une commission composée des présidents des C.S.F et des vice-doyens des facultés concernées, à savoir : Faculté de Droit, Faculté des Lettres et des Sciences Sociales et la Faculté des Sciences de l'Ingénieur. Cette commission se réunira le dimanche 14 février 2010 à 8 H 00 sous la présidence du Vice Recteur chargé des Relations Extérieures au siège du Rectorat.

2) Restructuration de l'U.F.A.S :

Le Recteur a informé les présents de la nouvelle structuration de l'Université Ferhat Abbas de Sétif, conformément au décret exécutif N° 10/14 du 12 janvier 2010 modifiant et complétant le décret exécutif N° 89/140 du 01 août 1989 portant création de l'Université Ferhat Abbas de Sétif. En effet, l'Université Ferhat Abbas est désormais composée des facultés et instituts suivants :

- Faculté des Sciences,
- Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie,
- Faculté de Technologie,
- Faculté de Médecine,
- Faculté de Droit et Sciences Politiques,
- Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion,
- Faculté des Lettres et des Langues,
- Faculté des Sciences Humaines et Sociales,

- Institut d'Architecture et Sciences de la Terre,
- Institut d'Optique et Mécanique de Précision.

Cette nouvelle organisation est le résultat d'une réflexion lancée à plusieurs niveaux :

- Le conseil de direction,
- Le conseil d'Administration.
- Les propositions des facultés,

Cette organisation est en partie justifiée par la taille grandissante et de plus en plus difficile à gérer et à maîtriser de certaines facultés.

Aussi, il a été décidé de finaliser la préparation de la composition des facultés à la fin du mois de février, au plus tard. Dans le même contexte, une opération de renouvellement des instances scientifiques de l'Université « CSD, SCF et CSU » sera organisée au mois d'Avril. Un modèle de règlement intérieur des instances scientifiques a été proposé et diffusé pour enrichissement et adoption.

3) Divers :

Le problème d'ouverture des formations en post graduation a été soulevé. Il a été noté que le Magister « classique » est en voie d'extinction au profit du Master et du Doctorat troisième cycle « LMD ». L'ouverture des Magister sera exclusivement réservée aux filières ne possédant pas d'étudiants inscrits en système LMD.

La réunion fût levée à 17 H 00.

Le Président du Conseil Scientifique de l'Université.

Pr. Chekib-Arslane BAKI